Buxerolles magazine

Numéro 74
Janvier 2021
www.buxerolles.fr

Belle Année 2021

COM. | Actu
SMS

URBANISME | Rencontre avec
Bruno Vivier

SOLIDARITÉ | Le Service
Action Sociale

SUPER U

Buxerolles - St Eloi

10, rue de la Charletterie
Route de Bonneuil Matours
Tél. : 05 49 44 11 97

24/24

U location

courses U .com
Livraison à domicile

Ouverture en continue
du lundi au samedi
de 8h30 à 19h30

Ouvert le dimanche matin
de 9h à 12h30

- Alarme
- Détection extérieure
- Vidéo

Particuliers et Professionnels

Votre installateur Proxeo

ODPP

OFFICE DÉPARTEMENTAL PRIVÉ DE PROTECTION
LAURENTIN

47 route de Paris
86360 Chasseneuil
du Poitou
05 49 52 00 47
www.odpp.fr
contact@odpp.fr

PROXEO

Créez et rechargez votre carte en ligne

vitalis-poitiers.fr

e-boutique

ABONNEMENTS **MENSUELS**, **ANNUELS** OU **VOYAGES**

GRAND POITIERS
Communauté urbaine
grandpoitiers.fr

vitalis

vitalis-poitiers.fr • Allobus 05 49 44 66 88

TROUVEZ UN LOGEMENT A LOUER

A BUXEROLLES ET SES ENVIRONS

www.ekidom.fr
06 83 16 06 01

EKIDOM.fr
#L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE GRAND POITIERS

Gérer le présent, préparer l'avenir, sans attendre.

Chères Buxerolloises, chers Buxerollois,

Nous vivons depuis des mois maintenant une crise sanitaire d'une ampleur inédite. Espérons que rapidement de nouvelles perspectives nous permettent d'envisager des jours meilleurs.

Le conseil municipal et les agents communaux, que je remercie, sont mobilisés pour vous accompagner : fonctionnement des services municipaux, lettre d'info spéciale COVID, courrier spécifique pour les plus âgés, soutien des professionnels de santé pour la mise en place d'un centre de dépistage, réalisation de masques par des bénévoles pour les enfants de nos écoles, accompagnement de nos acteurs économiques…

En parallèle de ce quotidien exigeant à gérer, nous avons fait le choix d'engager les premières mesures de notre programme sans plus attendre : fonds de soutien pour les plus fragiles, audit de vidéo-surveillance aujourd'hui finalisé, réouverture une fois par mois de la mairie le samedi, meilleure communication, réorganisation de l'entretien de notre commune, travail sur la poursuite d'une urbanisation raisonnée et raisonnable, actions pour améliorer l'attractivité économique…

Nous préparons la mise en place de nos projets : lancement du potager bio, lancement des conseils consultatifs, travaux de l'école élémentaire Simone Veil, études pour la future résidence sénior du centre-ville… Je demande beaucoup aux agents et aux élus car je considère qu'il ne faut pas perdre de temps !

L'année 2021 sera marquée par d'importants travaux dans le centre-ville, qui avaient été financièrement engagés par nos prédécesseurs. Cela va entraîner des nuisances dans votre quotidien. Nous en avons conscience et nous allons nous efforcer de vous accompagner au mieux.

Je vous souhaite en mon nom et en celui du conseil municipal une bonne année 2021 ! Il nous faut regarder l'avenir avec enthousiasme et optimisme malgré les souffrances causées par la crise.

Bien sincèrement,

Gérald Blanchard,
votre Maire.

L'hôtel de ville change d'horaires d'ouverture

Pour mieux répondre aux besoins des habitants, les horaires d'ouverture de la mairie ont évolué depuis le 23 novembre 2020.

LUNDI :	8 h 00 à 12 h 00 et 13 h 15 à 17 h 30
MARDI :	8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 15 à 17 h 30 17 h 00 à 19 h 00 : permanence d'adjoint sans rendez-vous
MERCREDI :	8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 15 à 17 h 30
JEUDI :	8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 15 à 17 h 30
VENDREDI :	8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 15 à 17 h 30
SAMEDI :	10 h 00 à 12 h 00 le 1er samedi de chaque mois, en présence des élus (pas d'état civil)

Les supers-héros débarquent à la bibliothèque

En 2021, la bibliothèque Léopold Sédar Senghor vous embarque dans l'univers des super-héros à travers des animations organisées tout au long de l'année et une sélection de livres pour tous les publics. Pour patienter, l'équipe de la bibliothèque vous recommande la lecture de « Super-héros super pas au point ». Ces super-héros sont de véritables bras cassés aux superpouvoirs toujours plus absurdes les uns que les autres. Découvrez Super Godasse Man, qui peut voir à travers les chaussures, Super Bougie Man, qui peut éteindre les bougies par la pensée, Super Cactus Woman, qui peut marcher sur les cactus… mais ça lui fait hyper mal, ou encore Super Téléportation Man,

qui peut se téléporter à un ou deux mètres de distance, ce qui fait que c'est souvent plus rapide de marcher… Un livre hilarant pour petits et grands.

Programme complet disponible prochainement sur buxerolles.fr

Agenda

Au vu de la situation sanitaire actuelle, les dates des événements et manifestations vous seront communiquées au fur et à mesure sur le site buxerolles.fr

Bienvenue à Philippe Trussardi

Gérant de la société Toit Pour Tous, installée 2 rue Roger Frison-Roche.

PLUS D'INFOS SUR **BUXEROLLES.FR** (villedebuxerolles)

Recrutement d'un quatrième policier municipal : *le premier volet de la politique de tranquillité publique*

Originaire de la Vienne et ancien gendarme adjoint volontaire jusqu'en 2017, Axel Surreau, 26 ans, a quitté la police municipale de Châtellerault pour rejoindre celle de Buxerolles début décembre.

C'était un engagement de la majorité. Il est aujourd'hui tenu. L'arrivée d'un quatrième policier répond à une demande et permettra de mieux assurer la sécurité et la tranquillité publique des Buxerollois.

L'arrivée de ce nouvel agent améliorera la présence sur le terrain et le contact avec la population, tout en assurant une permanence pour l'accueil du public :

- Ponctuellement, deux équipes pourront patrouiller dans la commune, en combinant différents moyens de déplacement (pédestre, véhicule, VTT, scooter).
- Une équipe de deux policiers sera présente certains week-ends et parfois en première partie de nuit sur des événements particuliers (festivités, troubles récurrents à l'ordre public dans certains quartiers…).

La proximité de la police municipale avec les administrés est primordiale.

L'augmentation de l'effectif de ce service marque le début d'une nouvelle organisation de la police municipale de Buxerolles.

La tranquillité publique est un enjeu majeur. La majorité en a fait l'une de ses priorités en combinant prévention et fermeté. Ce sont les conditions du bien-vivre ensemble. D'autres mesures viendront compléter ces engagements : rappel à la loi, vidéo-protection, actions de médiation…

Dépôts sauvages : la lutte s'organise

Depuis plusieurs années, les dépôts sauvages sont devenus un véritable fléau pour nombre de communes mais ils ne doivent pas être pour autant une fatalité.

A Buxerolles, des dépôts sont régulièrement constatés, notamment dans les chemins de la Vallée (plaques d'amiante, gravats de démolition, cuves à fuel, pneus, parechocs de voiture…). Si une partie des dépôts sauvages est le fait de personnes extérieures à la commune, d'autres dépôts proviennent aussi d'habitations à l'occasion de déménagements (cartons, boiseries, lits, matelas). En 2019, les agents des services techniques ont consacré 262 heures au ramassage de 73 dépôts sauvages. En 2020, la commune compte 194 heures de travail pour 82 dépôts sauvages sur les sept premiers mois. A ces heures de travail à la charge des contribuables de la commune, il faut également ajouter le coût de retraitement des déchets.

Sensibilisation et fermeté

Pour éradiquer ce fléau, les deux premières actions ont porté sur la pose :

- de 2 barrières sur les chemins ruraux de la Vallée, proche de la RN 147 ;

- de blocs de pierre sur le chemin perpendiculaire à la rue de Chandy.

La mairie a également choisi d'associer les syndics de copropriétés à sa démarche. Une première rencontre avec les syndics de la rue de Datça a permis de programmer plusieurs actions :

- la mairie diffusera des flyers sur les dispositifs existants pour évacuer les encombrants ;
- les syndics communiqueront ces informations à leurs locataires et expliqueront les risques encourus en cas de non-respect des règles.

Les actions d'informations se poursuivront avec les autres syndics de copropriétés.

Il est rappelé que tout auteur de dépôts sauvages devra s'acquitter de 350 € pour frais d'enlèvement (sous réserve de frais de retraitement supérieurs) et jusqu'à 15 000 € d'amende administrative.

Actu SMS : *un nouveau service gratuit et simple d'utilisation*

Le nouveau dispositif Actu SMS vous permet d'être alerté en temps réel de l'actualité de la ville.

Ce service a été pensé pour répondre aux impératifs de communication notamment lors de situations d'urgences telles que la crise sanitaire du Covid-19, des risques météorologiques, des incendies… Des SMS vous ont ainsi été transmis dès le début du deuxième confinement pour vous informer sur les dispositions mises en place dans la commune (exemple : port obligatoire du masque, mise en place d'un centre de dépistage COVID-19…).

A ce jour, les alertes SMS se consacrent uniquement à l'objectif premier du dispositif pour des raisons de coût. Nous étudions d'autres solutions d'envoi plus économiques afin d'étendre le dispositif d'alerte SMS à d'autres thématiques qui vous permettront de sélectionner les types d'actualités que vous souhaiterez recevoir. Vous en serez informés en temps voulu.

Plusieurs centaines d'habitants ont déjà souscrit à Actu SMS. Pour profiter gratuitement du service, remplissez le bulletin d'inscription disponible à la mairie, ou directement sur le site *buxerolles.fr (rubrique « Mairie > Dispositif Actu SMS »).*

Buxerolles *entre dans une ère nouvelle*

Buxerolles doit vivre avec son temps pour être au plus près de vous. Le maire l'avait annoncé avant sa prise de fonction, Buxerolles doit mieux communiquer comme on peut l'attendre d'une ville de 10 000 habitants en 2021 !

La mise en place du dispositif Actu SMS n'est que la première brique de la mutation engagée pour répondre à cet objectif. La ville va par exemple se doter d'un nouveau logo et d'une charte graphique modernisée pour apporter un nouveau souffle à l'image de la commune. Outre ces changements, ce sont surtout de nouveaux services et des plates-formes numériques inédites qui vont être déployés ou améliorés.

Un portail famille sera en ligne courant 2021 et offrira de nouveaux services aux parents. Parallèlement, Buxerolles étend sa présence sur les médias sociaux au-delà de la page Facebook déjà en place (les publications de cette page sont visibles sans compte Facebook). Vous pourrez donc retrouver des informations adaptées à chaque support sur Twitter (@Buxerolles), sur Instagram (villedebuxerolles) ou encore sur la chaîne YouTube de la ville.

Le site web buxerolles.fr va également être refondu dans les prochains mois afin de répondre aux attentes des différents acteurs de la commune (habitants, associations, entreprises…) et respecter les normes d'accessibilité exigées par la loi. La bibliothèque municipale sera aussi dotée à terme d'un nouveau portail pour améliorer la gestion quotidienne.

Buxerolles a commencé à opérer sa modernisation des services numériques mais bien évidemment nous conservons les canaux de communication habituels : votre magazine municipal, des articles dans la presse, de l'affichage (panneau électrique ou sucettes) ou encore des réunions publiques municipales et des rendez-vous de quartier !

L'objectif reste inchangé : faire plus, faire mieux, avec une dépense maîtrisée.

Rencontre avec Bruno Vivier, *élu de terrain*

2e adjoint au maire et conseiller communautaire de Grand Poitiers, il vous en dit plus sur son rôle et les chantiers à venir.

Présentez-vous en quelques mots...

Je suis un retraité actif qui a choisi de s'engager pleinement au service de la commune ! Auparavant, j'ai exercé des responsabilités dans le secteur de la logistique, notamment dans le transport aérien. Depuis 2014, je participe à la vie municipale comme membre de commissions.

Quel est le périmètre de votre délégation d'adjoint ?

Je suis adjoint à la voirie, à l'urbanisme, au patrimoine immobilier, à l'accessibilité et aux affaires funéraires. J'exerce cette responsabilité avec plusieurs collègues conseillers municipaux délégués : Lara Leclercq (voirie), Philippe Lecoq (urbanisme) et Emmanuel Zerrouni (bâtiments municipaux et gestion du cimetière).

Quel sont les grands enjeux ?

Le maintien des 10 000 habitants est l'un des objectifs majeurs de la majorité avec une urbanisation raisonnée et raisonnable limitant la consommation de terres agricoles et d'espaces naturels. Buxerolles n'a pas toujours été urbanisée de manière cohérente. J'y veillerai pour les projets futurs.

il y a des projets importants à conduire, Cœur de Ville par exemple qui a été lancé par la précédente majorité et qu'il faudra mener à son terme avec 18 mois minimum de travaux en gênant le moins possible la vie de la commune. Parmi nos orientations, je crois beaucoup à la réhabilitation du parc de la carrière et l'objectif d'une résidence séniors en centre-ville sur ce lieu aujourd'hui inexploité.

La sécurité, l'accessibilité et la rénovation de la voirie (et des trottoirs) sont prioritaires. Nous avons beaucoup de retard même si des efforts importants ont été réalisés lors du précédent mandat. Mon prédécesseur Jean-Louis Badiou a fait un bon travail. 2020 a été une année particulière d'autant que le budget d'investissement voirie (575 000 € dont 75 000 € pour l'éclairage public) avait été totalement consommé lors de notre arrivée en juillet ! Nous n'avons pu faire face qu'aux urgences. Cela va retarder certains projets. J'ai profité de cette période pour multiplier les rencontres et identifier les problèmes majeurs.

La transition écologique sera aussi l'une de nos priorités notamment en favorisant les mobilités douces. Sur les bâtiments, il y a aussi des enjeux importants car notre patrimoine est vieillissant et nécessitera de nombreux travaux dans les années à venir. Nous veillerons pour chaque opération à faire des économies d'énergie.

Enfin, un gros travail est à faire concernant le cimetière qui atteint aujourd'hui la limite de ses capacités. Un nouveau cimetière devrait être construit avant la fin du mandat. Il est important d'assurer des conditions dignes à nos défunts et à leurs familles.

Comment souhaitez-vous exercer vos missions ?

Un seul mot : le terrain ! Je suis un élu de terrain qui va à la rencontre des habitants pour comprendre leurs attentes et leurs besoins. Les décisions ne se prennent pas derrière un bureau. Je travaille en toute confiance avec les équipes de la mairie et de Grand Poitiers. Je porte les orientations de la majorité, ils ont l'expertise technique : nous sommes complémentaires. Ce qui compte avant tout, c'est l'écoute et le bon sens !

Enherbement du cimetière : vers une gestion plus écologique

Le respect de l'environnement est aujourd'hui une priorité pour toutes les communes. L'interdiction des herbicides est par conséquent un défi pour trouver les solutions adéquates pour chaque espace public d'une ville.

A la suite de plusieurs visites dans des communes avoisinantes, la mairie de Buxerolles a opté pour l'enherbement des allées du cimetière. Cette solution alternative, plus respectueuse de l'environnement, consiste à réaliser un semis d'un mélange de graminées à faible croissance, résistantes à la chaleur qui générera moins d'entretien.

Dans un premier temps, les semis commenceront sur 1/9e de la surface du cimetière, exclusivement dans les allées secondaires. Les allées principales conserveront leur enrobé.

L'intégralité des allées secondaires sera enherbée en 2022.

Cet enherbement demeurera structuré et permettra l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Au fil des années, le cimetière de Buxerolles changera de visage. Plus végétal, plus verdoyant, ce site gardera une atmosphère propice au recueillement.

VISUAL
OPTICIEN DEPUIS 1959
Hélène et Frédéric JURION
3 rue de l'Hôtel de Ville - BUXEROLLES
05.49.38.09.08
www.opticien-buxerolles.fr

Horaires d'ouverture
Lundi - Mercredi - Jeudi : 9h00 à 18h30
Mardi - Vendredi : 9h00 à 13h00
Alain QUINTARD
ARTISAN HORLOGER
Ventes et achats de montres de collection
Réparations de montres et pendules
Tél. : 05 49 45 77 51
25, av. du Pas de St Jacques • 86180 BUXEROLLES
horlogerie86@wanadoo.fr

SARL HECHARD
06 08 82 76 45
Décorateur de vos intérieurs
Revêtements sols et parquets
Revêtements muraux et papiers peints
Ravalement de façades
Démoussage de toitures
Vitrerie
Tél. 05 49 45 62 85 - contact@hechard.fr - 86180 Buxerolles

DOCTEUR ORDINATEUR
assistance informatique à domicile
« Nous soignons votre informatique, nous prenons soin de vous. »
N° Vert 0 800 942 947
Assistance - Installation - Initiation - Perfectionnement
Tél. : 05 49 61 44 71
Agrément Services à la Personne : 50% de réduction/crédit d'impôt selon loi de finance

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
Prenez la route en toute sérénité
SECURITEST BUXEROLLES
2 bis, Voie Romaine - BUXEROLLES Tél. 05 49 47 44 54

Directeur de la publication : Gérald Blanchard, maire de Buxerolles. **Rédaction en chef :** Mathieu Chartier, conseiller délégué Communication institutionnelle - Questions numériques, Clément-Yves Demeocq, adjoint Dynamique économique - Communication événementielle - Animations municipales - Jumelages. **Rédaction :** Services municipaux, agence Vibrato. **Photo de couverture :** mairie de Buxerolles. **Visuels :** mairie de Buxerolles, Enrique Prazian, Shutterstock, Pixabay. **Conception/Réalisation :** agence Vibrato. **Impression :** Imprimerie LIO. **Régie Publicitaire :** Vibrato 05 49 52 26 09. *Tirage : 5 500 exemplaires*. Dépôt légal : décembre 2020. Mairie de Buxerolles - Service communication : 05 49 38 38 49 / contact@buxerolles.fr

Le Service Action Sociale et Solidarité, *au service des personnes fragilisées*

Ce service a pour objectif de sécuriser les parcours de vie, favoriser l'accès aux droits des buxerollois et permettre le mieux vivre ensemble entre les générations.

Présidé par Gérald Blanchard, maire de Buxerolles, et vice présidé par Carine de Vitry, adjointe en charge des Solidarités, le CCAS intervient dans deux domaines, le Service d'Aide à Domicile et le Service Action Sociale et Solidarité, sous la responsabilité de Carole Morisset.

Carole Morisset, responsable du Service Action Sociale et Solidarité

Les missions très variées du Service Action Sociale et Solidarité ont un seul but : vous aider en cas de difficultés. Pour cela, le service a développé un certain nombre d'actions et se fait le relais de diverses structures pour répondre à vos besoins.

Vous rencontrez des difficultés financières ?

Des aides ponctuelles peuvent vous être accordées par la commission permanente du CCAS. Elles interviennent lorsque tous les autres dispositifs ont déjà été sollicités : Fonds de Solidarité Logement, aides du département, de la Caisse d'Allocations Familiales... Pour en bénéficier, prenez rendez-vous avec la Maison de la Solidarité de Jaunay-Marigny au 05 49 00 43 49. Vous rencontrerez une assistante sociale à Buxerolles qui, sur présentation de vos justificatifs de ressources et de charges, vous orientera et vous accompagnera pour vos demandes d'aide (ex. : logement, scolarité de vos enfants...). Les assistantes sociales de secteur peuvent également, selon votre situation familiale et financière, vous délivrer le premier accès à l'épicerie solidaire « Fleur de Buis ». Vos demandes de renouvellement d'accès à cette épicerie seront ensuite gérées par le Service Action Sociale.

Vous êtes à la recherche d'un logement ?

Le Service Action Sociale et Solidarité peut vous accompagner auprès des bailleurs publics : Habitat de la Vienne, Immobilière Atlantique Aménagement et Ekidom, pour saisir la demande de logement, son renouvellement, sa modification et son annulation. Vous pouvez contacter directement le service au 05 49 38 00 11, qui participe avec les élus du CCAS aux commissions d'attribution de logement des bailleurs publics.

Vous rencontrez des difficultés pour payer les factures ?

Qu'il s'agisse des factures de la cantine, de l'accueil périscolaire ou extrascolaire ou de la crèche, le Service Action Sociale peut vous accompagner pour mettre en place un échéancier à la Trésorerie afin d'obtenir un plan d'apurement.

Vous êtes exclu du système bancaire classique ?

Que vous soyez victime d'un accident de la vie ou que vous souhaitiez concrétiser un projet de vie, vous pouvez peut-être prétendre au micro-crédit régional qui est un prêt sous conditions de ressources. Pour connaître les conditions de ce crédit, contactez le CCAS qui réalisera l'étude de votre dossier et en instruira la demande.

La responsable du Service Action Sociale vous oriente également vers les interlocuteurs les plus à même de répondre à vos besoins : demandes de titres de transports Vitalis, domiciliation de votre courrier si vous êtes sans domicile, constitution d'un dossier de demande d'aide sociale légale, problématiques liées à l'insalubrité et l'incurie du logement en lien avec les services de l'Etat et la Caf. Dans ce dernier cas, des mesures contraignantes existent pour permettre aux locataires d'habiter dans un logement décent en saisissant le Maire par courrier.

Vous l'aurez compris, le Service Action Sociale rime avec solidarités, valeur essentielle de Buxerolles. Alors, n'hésitez pas à prendre contact au 05 49 38 00 11.

Des instances participatives **repensées**

Malgré la crise sanitaire, le travail de préparation des conseils de quartiers, du conseil des aînés, des conseils des enfants et des jeunes se poursuit.

L'expérience du fonctionnement de ces conseils a conduit à plusieurs décisions :

- Un soutien accru par une enveloppe de fonctionnement plus importante dédiée à chaque conseil afin qu'il puisse participer à l'animation de son secteur (événements festifs et de lien social), et communiquer pour mieux se faire connaître de chacun.
- Une adaptation dans leur organisation par la création d'un conseil citoyen regroupant des représentants de chaque entité. Cette nouvelle instance délivrera un avis sur les projets présentés par chaque conseil et proposera un financement sur l'enveloppe mise à sa disposition. La décision finale reviendra au conseil municipal.
- Un assouplissement dans leur fonctionnement : la validation d'entrée dans un conseil par le conseil municipal sera supprimée, ainsi que le processus d'élection pour les jeunes.

La charte et le règlement, présentés en conseil municipal le 14 décembre, seront suivis d'un appel public à candidature jusqu'au 27 février 2021, et d'une installation officielle début mars. Le conseil citoyen, émanation de ces instances, s'en suivra.

Renouer avec les jumelages

Redynamiser les jumelages de la commune est un des objectifs de la nouvelle équipe municipale pour les 6 prochaines années.

Nés après la seconde guerre mondiale pour rassembler les peuples et favoriser la réconciliation, les jumelages entre collectivités se sont depuis beaucoup développés. Cette occasion unique d'apprendre de ses voisins permet de nombreux échanges d'ordre culturel, social, sportif… dans un climat d'ouverture et de solidarité entre les habitants. Le jumelage est une démarche citoyenne qui encourage chacun à s'ouvrir au monde.
Ainsi, depuis plusieurs années, Buxerolles a tissé des liens avec deux communes : Datça en Turquie et La Robla en Espagne. Mais, divers événements ont peu à peu effilé ces échanges, rendant ces jumelages de moins en moins actifs.

Pour toutes ces raisons d'enrichissement mutuel, nous souhaitons créer de nouveau une relation particulière avec ces deux villes, proposer des échanges et ainsi permettre aux Buxerolloises et Buxerollois d'être acteur de ces rencontres.

C'est pourquoi, depuis la rentrée, nous reprenons contact avec Datça et la Robla. Monsieur Jean-Marie Denys, président du comité de jumelage de Buxerolles, continue également ses recherches afin que la commune s'associe avec de nouvelles villes de taille et d'importance similaires.

Divagation des chats
rappel règlementaire

La notion de divagation des chats est définie par le législateur (article L 211-23 du Code Rural et de la pêche maritime) : *« est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1 000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui. »*
Identifier son chat est une obligation légale depuis le 1er janvier 2012. Les personnes ayant la responsabilité ou la garde d'un animal mis en cause, peuvent être poursuivies civilement, administrativement et pénalement.

Payez vos factures chez votre buraliste !

Désormais, les habitants qui le souhaitent peuvent directement payer leurs factures de cantine, de crèche, d'hôpital, leurs amendes ou impôts auprès des buralistes agréés paiement de proximité. A Buxerolles, deux établissements ont reçu cet agrément : La Maison de la Presse située 1 rue des Iris et le Saint Jacques situé 302 avenue de la Liberté. Il vous suffit de vous rendre chez le buraliste le plus proche muni de votre facture, de scanner le QR Code et d'effectuer le paiement en espèces ou par carte bancaire. Le paiement de proximité c'est l'assurance d'un paiement sécurisé et confidentiel (le buraliste n'a accès à aucune information personnelle) à des horaires élargis.

Hommages

Le parc des électrons et le conseil des aînés endeuillés

Disparu tragiquement en octobre dernier dans un crash aérien, Michel Loubignac était ancien correspondant presse pour la Nouvelle République et un bénévole associatif engagé de la commune. Membre du conseil des aînés, il avait également pris la présidence du Parc des Electrons depuis 2017. Par ses idées, son engagement, son optimisme, Michel Loubignac avait su donner une impulsion supplémentaire pour que l'association poursuive ses actions vers de nouvelles perspectives, toujours dans un esprit de partage et de convivialité avec pour seul but de favoriser l'informatique à la portée de tous. Le maire et le conseil municipal ont tenu à saluer sa mémoire et s'associer à la douleur de la famille lors du conseil municipal du 9 novembre.

Virginie Dufour s'en est allée

Les élus du conseil municipal et les administrateurs du CCAS ont le regret de vous faire part du décès de Virginie Dufour coordinatrice du service aide à domicile du CCAS de Buxerolles.
Virginie Dufour était une jeune femme vive, gaie, enthousiaste, dynamique. Elle a marqué son passage dans la collectivité par sa gaité communicative, sa force de caractère et son envie d'aller de l'avant.
Coordinatrice du service aide à domicile depuis fin février, elle a été présente et soutenante pour les aides à domicile durant cette période si particulière de crise sanitaire.
Son dynamisme, sa bonne humeur sont des traits de caractère que chacun gardera en mémoire.

L'espace de parole attribué à chaque groupe obéit au règlement intérieur du conseil municipal adopté le 29 septembre 2020.

> Majorité

Argent public : le bon sens et l'efficacité.

Alors que certains sont disposés à donner des conseils pour dépenser l'argent public, nous préférons être raisonnables et faire preuve de bon sens et d'efficacité.

Nous avons ainsi pu répondre à l'obligation du port du masque pour les plus de 6 ans, dans les mêmes délais que Poitiers, qui a fait le choix d'acheter des masques. Nous avons pour cela et à moindre coût, adapté les masques adultes offerts par le département, stockés depuis des mois dans des placards et jamais distribués par la précédente majorité. Nous remercions les couturier(e)s bénévoles qui se sont engagé(e)s dans cette action. Pour rappel, préalablement, dès l'annonce du port obligatoire, des masques avaient été distribués dans les écoles.

Nous avons conscience des difficultés financières que traversent certains d'entre-vous. L'État assure une solidarité nationale, notamment pour les personnes bénéficiaires des minimas sociaux (aides exceptionnelles). Nous sommes aussi attentifs à ceux qui sont au chômage partiel ou sans revenu compte-tenu de leur statut. Le CCAS se tient à la disposition de tous. Nous préférons une solidarité adaptée à chacun selon sa situation, plutôt que de faire du distributif sans analyse des besoins.

En pleine crise, nous devons faire face à des dépenses imprévues (ex : masques, protections, gels pour les agents (déjà 45 000 € au total pour 2020), équipements informatiques pour le télétravail…) mais aussi à des pertes importantes de recettes. Nous rendrons prochainement public le coût réel de cette pandémie pour la commune et le CCAS.

Chaque euro dépensé doit être bien pensé !

Le Maire
et l'équipe majoritaire
Buxerolles naturellement.

Notre action sur
buxerollesavecvous.org

> Opposition

Merci aux agents du service public

La France fait face à la pandémie, avec des mesures plus souples que lors du premier confinement. Les services municipaux ont reconduit la quasi intégralité des mesures prises en mars. Nous saluons l'engagement sans faille de nos agents.

Nous exprimons 3 réserves :

- **Il aura fallu attendre 15 jours** pour que le Maire remette enfin un masque en tissus par élève grâce aux couturier(e)s dont nous saluons l'implication. Certains élèves ont porté le même masque une journée entière, ce n'est pas acceptable. Nous avons alerté sur ce sujet. Le Maire a estimé qu'il était trop coûteux d'acheter des masques pour enfants (3 euros pièce). **17 000 euros ont pourtant été trouvés pour réaliser une étude financière**. Veiller sur la santé des enfants et des personnels doit être une priorité.
- Il n'y a hélas pas eu d'action marquante envers nos aînés, à l'exception d'un courrier. **Nous maintenons notre proposition d'offrir un panier de produits locaux à nos aînés** comme déjà fait à Saint-Benoît et Biard.
- Notre proposition de rendre gratuite la restauration scolaire pour les familles les plus modestes pendant 2 mois a été rejetée. **L'attention aux plus fragiles est insuffisante**.

La pandémie nous a empêché de revenir vers vous autant que nous l'aurions souhaité. Nous restons à votre écoute et à vos cotés. Nous sommes impatients de vous retrouver. Par avance, nous vous présentons tous nos vœux pour 2021.

Ludovic Devergne,
Ludivine Riquelme-Martinez,
Roland Bouet, Francette Popineau,
Michaël Marteau, Jean-Louis Badiou,
Patrick Menard

Contact : 06 30 58 92 90
ldevergne@free.fr
facebook.com/ludovic.devergne.3

2020 en images

Avril et novembre Confection et distribution de masques

Juillet Cérémonie du 14 juillet

Juillet Installation du conseil municipal

Septembre Forum des associations - remise de récompenses aux bénévoles

Septembre Forum des associations

Septembre Journée mondiale du nettoyage de la planète

Septembre Inauguration du Tricot urbain

Septembre Inauguration du Tricot urbain

Octobre Marche Semaine bleue

Octobre Hommage à Samuel Paty

Octobre Éco pâturage, arrivée de 2 nouveaux moutons